

**Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du  
raffermissement du rôle de l'Organisation**

**Déclaration du Directeur de la Division de la Codification  
relative au  
*Répertoire de la pratique des organes des Nations Unies***

**18 février 2021**

Monsieur le Président,

L'objet de ma présentation est de porter à votre attention les développements notables relatifs au *Répertoire de la pratique des organes des Nations Unies* depuis la parution du dernier rapport du Secrétaire général (A/75/145 en date du 24 juillet 2020) et la déclaration que j'ai faite à l'automne dernier, au cours de la 75<sup>ème</sup> (soixante-quinzième) session de la sixième commission.

Une copie de cette déclaration est disponible, en anglais et en français, sur le site internet du Comité spécial de la Charte.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur les deux développements suivants :

**D'une part, en ce qui concerne les études nouvellement en cours :**

**Supplément n ° 10 (2000-2009):**

- Un travail de recherche et de rédaction visant à soutenir le projet d'étude en cours au sein du bureau du Conseiller juridique sur les Articles 104 et 105 de la Charte a été entrepris par la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa;

**Supplément n ° 11 (2010-2015):**

- La Faculté de droit de l'Université d'Ottawa a commencé à travailler sur l'étude relative à l'Article 11 du Supplément n ° 11 ;
- La consultante chargée par le Département des affaires économiques et sociales (DESA) de préparer une étude sur l'Article 58, a achevé sa mission. L'étude en question est actuellement en cours de finalisation par nos collègues du Bureau d'appui intergouvernemental et de coordination pour le développement durable de DESA ;

**Supplément n ° 12 (2016-2020):**

- La Faculté de droit de l'Université d'Ottawa a entrepris le travail de recherche requis aux fins de préparer trois études pour le Supplément n ° 12 :

- Une étude sur l'Article 8,
- Une étude sur l'Article 33, et
- Une étude sur l'Article 51.

**D'autre part, en ce qui concerne la participation d'institutions universitaires à la rédaction d'études pour le *Répertoire*,**

- Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude envers la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour son soutien continu et précieux ;
- En outre, j'accueille avec plaisir la récente décision de l'Université de la République de Corée – telle que mentionnée par le représentant de la République de Corée – aux termes de laquelle l'Université entend contribuer, à compter du mois de mars 2021, à la préparation d'études pour le *Répertoire*. Je saisis cette occasion pour remercier l'Université de la République de Corée ainsi que le membre de la Commission du droit international qui nous a mis en contact avec cette institution, et la délégation de la République de Corée pour leur offre précieuse et généreuse.

• **Je souhaite enfin saisir cette occasion pour :**

- (i) Vous informer que, suite à l'appel lancé aux États par l'Assemblée générale pour que les Etats envisagent de parrainer des experts associés afin de travailler sur le *Répertoire*, relayé à toutes les délégations par une Note verbale du 19 janvier 2021, deux délégations – une de la région Asie-Pacifique [les Philippines] et une de la région Amérique latine et Caraïbes [Haïti] - ont récemment sollicité des informations sur le programme;
- (ii) Je souhaite également appeler les délégations à contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour le *Répertoire de la pratique des organes des Nations Unies* – à la date du 30 janvier 2021, le solde disponible du Fonds était de \$ 79,623 ; et
- (iii) Je renouvelle finalement mon appel aux délégations afin qu'elles suscitent l'intérêt des institutions universitaires de leur pays ou région à participer à la rédaction des études pour le *Répertoire*. Comme je l'ai antérieurement souligné, la diversité géographique est très importante dans ce contexte.

Je vous remercie pour votre attention, Monsieur le Président.